

## **« DOCUMENT D'AIDE À LA DECISION » (D.A.D.) AERO-CLUB DE CREIL-CHANTILLY-SENLIS**

Le Bureau de l'Aéro-Club de Creil-Chantilly-Senlis, en accord avec la réglementation régissant les structures DTO et en lien avec notre CPS, a décidé d'éditer des consignes intérieures sous la forme de ce document appelé « DAD ». Les consignes figurant ici sont applicables par tous les membres de l'Aéro-Club.

En conséquence, tout pilote confronté à un **dysfonctionnement** ou à un **incident** doit impérativement:

*L'inscrire sur le carnet de route : en cas de NOGO, l'APRS, (Approbaton Pour Remise en Service) signée par le mécanicien, doit figurer sur le carnet pour pouvoir remettre l'avion en ligne.*

Toute **anomalie et/ou tout doute** sur l'état de l'avion constatés au cours de la visite pré-vol impliquent:

- De suspendre ou d'annulation du vol*
- De renseigner précisément le carnet de route*
- De prévenir le responsable des vols ou un instructeur pour solliciter leur avis*

Si la conséquence de ce signalement est l'immobilisation de l'avion par précaution, la Sécurité des Vols est à ce prix.

Une montre en bon état de fonctionnement est OBLIGATOIRE pour voler. Certains avions n'en disposent pas. Dans ce cas, vous devez en porter une indiquant les heures, minutes et secondes.

Les actions décrites dans les tableaux suivants sont donc à appliquer:



EQUIPEMENTS DEFAILLANTS	ACTIONS	CONSEQUENCES
<b>A) INSTRUMENTS DE VOL</b>		
Altimètre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer immédiatement le responsable technique et/ou un instructeur présent</li> <li>- Remplir le carnet de route</li> <li>- Remettre la sacoche de l'avion au responsable technique, à un instructeur présent ou bien à un responsable de l'aéro-club</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>AVION ARRETE JUSQU'A LA REMISE EN SERVICE DE L'INSTRUMENT</b></p>
Anémomètre		
Bille		
Compas magnétique		
Conservateur de cap	- Remplir le carnet de route	<b>VOL POSSIBLE SI GPS A BORD OU VOL AVEC FI</b>
Avertisseur de décrochage	- Remplir le carnet de route	<b>VOL POSSIBLE EN TDP AVEC FI</b>
Horizon artificiel	- Remplir le carnet de route	<p style="text-align: center;"><b>AVION RESERVÉ POUR UN VOL DE JOUR</b></p>
Indicateur de virage		
Variomètre		
<b>B) AUTRES INSTRUMENTS ET INDICATEURS</b>		
Compte tours	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer immédiatement le responsable technique et/ou un instructeur présent</li> <li>- Remplir le carnet de route</li> <li>- Remettre la sacoche de l'avion au responsable technique, à un instructeur présent ou bien à un responsable de l'aéro-club</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>AVION ARRETE JUSQU'A LA REMISE EN SERVICE DE L'INSTRUMENT</b></p>
Indicateur <u>ET</u> voyant de pression d'essence (un seul HS = OK)		
Indicateur <u>ET</u> voyant de pression d'huile (un seul HS = OK)		
Indicateur <u>ET</u> voyant de température d'huile (un seul HS = OK)		
Pompe à vide (« suction »)		
Jauge carburant à zéro	- Remplir le de carnet de route	<b>VOL POSSIBLE EN LOCAL DE JOUR AVEC FI A BORD</b>

<b>EQUIPEMENTS DEFAILLANTS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>CONSEQUENCES</b>
Eclairage instruments	- Remplir le carnet de route	<b>VOL VFR DE JOUR UNIQUEMENT</b>
Feux anti-collision		
Feux de navigation		
Phare(s)		
Transpondeur		<b>VOL DE JOUR UNIQUEMENT ET HORS TMZ</b>
Une VHF sur deux		<b>VOL DE JOUR UNIQUEMENT ET HORS RMZ</b>
VOR		<b>RÉSERVÉ VOL DE JOUR EN VUE DU SOL</b>
<b>C) MOTEUR</b>		
Magnétos hors normes	- Informer immédiatement le responsable technique et/ou un instructeur présent	<b>AVION ARRETE JUSQU'A LA CORRECTION DU DEFAUT ET REMISE EN SERVICE</b>
Pompe électrique HS		
Puissance moteur non nominale (selon conditions du jour)	- Remplir le carnet de route	
Réchauffage carburateur HS	- Remettre la sacoche de l'avion au responsable technique, à un instructeur présent ou bien à un responsable de l'aéro-club	
<b>D) ELECTRICITÉ</b>		
Panne batterie	- Informer immédiatement le responsable technique et/ou un instructeur présent	<b>AVION ARRETE JUSQU'A LA CORRECTION DU DEFAUT ET REMISE EN SERVICE</b>
Panne ou défaut de charge de l'alternateur		
	- Remettre la sacoche de l'avion au responsable technique, à un instructeur présent ou bien à un responsable de l'aéro-club	

<b>EQUIPEMENTS DEFAILLANTS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>CONSEQUENCES</b>
Lampe électrique de secours	Vérifier le bon fonctionnement avant le vol	<b>SI HS VOL DE JOUR UNIQUEMENT</b>
Jeux de fusibles à bord	Vérifier la présence à bord avant le vol	
<b>E) CELLULE</b>		
Amortisseur (trop ou pas assez gonflé)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer immédiatement le responsable technique et/ou un instructeur présent</li> <li>- Remplir le carnet de route</li> <li>- Remettre la sacoche de l'avion au responsable technique, à un instructeur présent ou bien à un responsable de l'aéro-club</li> </ul>	<b>AVION ARRETE JUSQU'A LA CORRECTION DU DEFAUT ET REMISE EN SERVICE</b>
Carénage de roue détérioré		
Commande de compensateur		
Commande(s) de vol abîmée(s) ou bloquée(s)		
Commande de volets		
Ceinture d'un siège occupé abîmée		
Pneu dégonflé, abîmé ou toile visible		
Verrière ne fermant plus ou mal		
Purges qui gouttent		
Verrouillage d'un siège occupé abîmé		
Vis (> 1) manquante sur le capot moteur ou carénage		
Autres vis manquantes	Demander l'avis du responsable technique ou d'un instructeur	<b>SI DOUTE : ANNULER LE VOL</b>
<b>F) AUTRES</b>		
Trousse de secours	Inscription sur carnet de route	<b>ANNULER LE VOL</b>
ELT (balise de détresse)	Inscription sur carnet de route	<b>MAXIMUM 6 VOLS OU 25H DE VOL</b>